

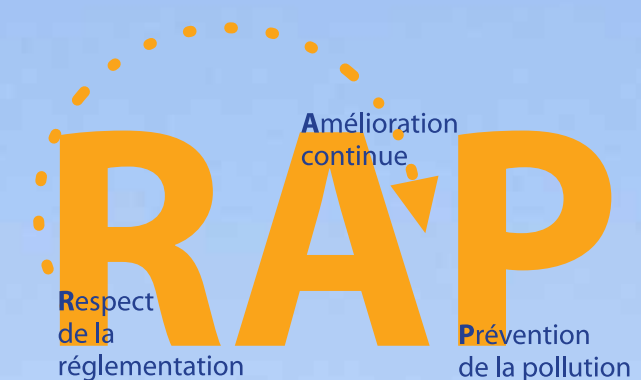
DÉCLARATION DE PRINCIPES ENVIRONNEMENTAUX

Un réseau de transport pour l'avenir

Hydro-Québec TransÉnergie réalise sa mission dans le respect de l'environnement et des principes de développement durable. Ce faisant, nous agissons dans l'esprit de la politique « Notre environnement » d'Hydro-Québec que nous endossons pleinement.

NOS ENGAGEMENTS

- Intégration de l'environnement dans nos pratiques quotidiennes lors de la planification, de la conception et de la réalisation des projets, de l'exploitation et de la maintenance des installations
- Maintien de notre système de gestion environnementale conforme à la norme ISO 14001



NOTRE APPROCHE

- Transporter l'électricité dans le respect de la réglementation et des exigences environnementales (maîtrise des impacts de nos activités sur l'environnement).
- Mettre en application le principe des 3RV (réduction à la source, récupération, recyclage et valorisation).
- Assurer la pérennité et la croissance de nos actifs, tout en favorisant une intégration harmonieuse de nos installations dans le milieu.
- Intervenir efficacement en cas d'urgence environnementale.
- Transmettre à nos fournisseurs, les exigences environnementales à respecter.
- Prendre en compte les valeurs et préoccupations du milieu.
- Réaliser et soutenir les activités de recherche et de développement afin de maintenir un haut niveau d'expertise pour bien gérer les enjeux et les impacts environnementaux.

NOTRE ENGAGEMENT COLLECTIF, GAGE DE NOTRE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE !

La protection de l'environnement est notre responsabilité à toutes et à tous : gestionnaires et employés.

A handwritten signature in blue ink, reading 'A. Boulanger'.

André Boulanger
Président d'Hydro-Québec TransÉnergie

